

Duplicata

RECEPISSE DE DEPOT

GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE CAEN

Place Gambetta - BP 555
14037 CAEN CEDEX
Tél : 02.31.85.40.00
N° TVA : FR 86 322 212 523 00037

SCP Jean-Luc Dematteo, Béatrice Liot, Jacques
Morel

BP 70080
Avocats associés
14651 CARPIQUET CEDEX

V/REF :

N/REF : 2005 B 91 / 2006-A-513

Le Greffier du Tribunal de Commerce DE CAEN certifie qu'il a reçu le 16/02/2006,

P.V. d'assemblée du 10/06/2005
- Nomination d'un gérant

Concernant la société

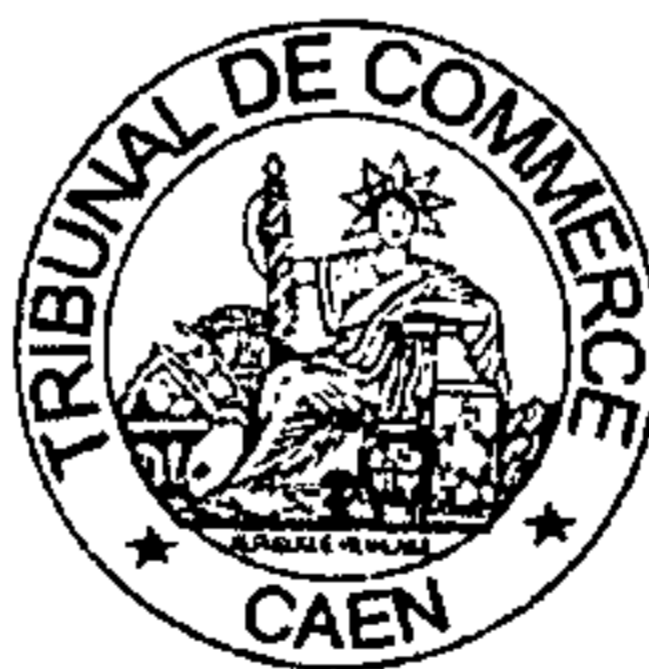
2 TEMPS - 4 TEMPS
Société à responsabilité limitée
133 cours Caffarelli
14120 MONDEVILLE

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2006-A-513 le 16/02/2006

R.C.S. CAEN 480 601 822 (2005 B 91)

Fait à CAEN le 16/02/2006,

Le Greffier



"2 TEMPS 4 TEMPS"
SARL au capital de 1.000,00 Euros
133 Cours Caffarelli
MONDEVILLE (Calvados)
R.C.S. : CAEN 480 601 822

CENTRE DE FORMALITÉS
DES ENTREPRISES
REÇU, le

23 JAN. 2006

Chambre des Métiers du Calvados
2, Rue Claude Bloch - BP 5059
14077 CAEN CEDEX 5

PROCES - VERBAL
ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE DU 10 JUIN 2005

DÉPÔT DU :
16 FEV. 2006
GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE CAEN

L'an deux mille cinq,
Le dix juin, à 11 heures,

Les associés se sont réunis en assemblée générale ordinaire, au siège social, sur convocation faite par la gérance.

L'assemblée est présidée par Monsieur Laurent FOSSEY, gérant.

Le président constate que sont présents à l'assemblée :

Monsieur Laurent FOSSEY, possédant	25 parts
Monsieur Maurice BURNOUF, possédant	25 parts
Monsieur Marc GODFROY, possédant	10 parts
La société HOLDING GLB, possédant représentée par Monsieur Lionel GODFROY	15 parts
Monsieur Denis BIDARD, possédant	25 parts

TOTAL DES PARTS DES ASSOCIES PRESENTS OU REPRESENTES	100 parts
--	-----------

Le président constate que tous les associés sont présents et qu'ils possèdent la totalité des parts sociales composant le capital social. En conséquence, il déclare l'assemblée régulièrement constituée et apte à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Adjonction d'un co-gérant .

Il déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées et personne ne demandant plus la parole, le président met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

B. G₁

PREMIERE RESOLUTION :

La collectivité des associés décide d'adjoindre à Monsieur Laurent FOSSEY en qualité de co-gérant , sans limitation de durée à compter de ce jour :

- Madame Brigitte, Françoise CALLENDRET, née à MONDEVILLE (Calvados) le 23 avril 1951, épouse de Monsieur Lionel GODFROY, demeurant à ROSEL, Chemin de Ricaras.

Les co-gérants exerceront leurs fonctions dans les conditions fixées par la loi et par les statuts.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

PREMIERE RESOLUTION :

La collectivité des associés confère tous pouvoirs au porteur d'un exemplaire du présent procès-verbal pour effectuer ou faire effectuer les formalités de publicité afférentes aux résolutions qui précèdent.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, le président déclare la séance levée à 12 heures.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par la gérance.

Bon pour acceptation des fonctions
de co gérant.
Copie certifiée
conforme.

B. Godfrey